

Métiers de l'audiovisuel, option gestion de la production

Les métiers de l'audiovisuel constituent une famille professionnelle dont les membres, bien que spécialistes, travaillent tous en étroite collaboration. Pour faciliter cette collaboration, ce diplôme assure une formation de base commune sur laquelle s'organisent cinq options.

L'**option gestion de la production** forme des assistant.e.s ou des régisseur.euse.s de production qui contribuent à la mise en place et au suivi administratif, juridique et financier d'un projet audiovisuel. Le diplômé ou la diplômée chiffre le coût prévisionnel d'un projet, participe à la préparation du plan de travail, établit les différents contrats et organise le tournage.

Il ou elle veille aussi à la bonne circulation des informations avec ses collaborateurs. Il ou elle a régulièrement recours à l'anglais dans ses relations avec l'environnement ou pour utiliser la documentation professionnelle.

Cette option forme aussi les gestionnaires de théâtre ou d'entreprise de spectacles qui ont en charge le contrôle du budget, la promotion d'un spectacle et la gestion du personnel artistique.

Débouchés

Ils se situent dans des sociétés de productions audiovisuelles ou cinématographiques, des services intégrés d'une entreprise, des collectivités locales, des sociétés prestataires de services (postproduction, communication, événementiel, publicité) ou des entreprises de diffusion (chaînes de télévision nationales, régionales, thématiques, salles de spectacles...).

Métiers accessibles :

- Assistant ou assistante de production
- Attaché ou attachée de production
- Responsable de planning
- Régisseur général ou régisseuse générale

Les appellations varient selon les secteurs et les entreprises.

A noter : dans l'audiovisuel, les deux tiers des professionnels ont le statut d'intermittent du spectacle.

Accès à la formation

- Bac technologique STMG ;
- Bac général ES, L, S.

A noter : la connaissance de l'anglais est indispensable et la pratique d'outils bureautiques (traitement de texte et tableur) est souhaitable.

Les connaissances et compétences nécessaires pour réussir cette formation (« attendus » de Parcoursup) figurent sur la fiche BTS correspondante du site www.onisep.fr > Accès à la formation.

Programme

Matières	Horaires Hebdomadaires		Coeff.
	1 ^{re} année	2 ^e année	
Culture audiovisuelle et artistique	8	8	2
Anglais	3	3	2
Economie et gestion	5	5	-
Technologie des équipements et supports	4	4	-
Technique et mise en œuvre	11	11	4

Outre les matières affectées d'un coefficient dans le tableau ci-dessus, l'examen porte sur plusieurs autres épreuves :

- Environnement économique, juridique et technologie des équipements et supports, coeff. 4 : les étudiants doivent assurer la mise en place et le suivi administratif, juridique et financier d'un projet en s'appuyant sur une connaissance solide des technologies des équipements et des supports.
- Epreuve professionnelle de synthèse, coeff. 4 : les étudiants préparent, mettent en œuvre et finalisent sur tous supports une production audiovisuelle respectant les contraintes des normes de diffusion (PAD).

Enseignements professionnels

Cette option est la moins scientifique des cinq options de ce BTS. L'économie et la gestion, ainsi que l'anglais y sont prépondérants.

- **Culture audiovisuelle et artistique** : l'enseignement vise à transmettre les éléments essentiels d'une culture (de la narration littéraire et du récit, de l'image, de la peinture, etc.) aux futurs professionnels pour leur permettre d'évoluer dans le monde des images et des sons avec des repères fiables.
- **Anglais** : la maîtrise de la langue est indispensable à l'exercice de la profession.
- **Techniques et mise en œuvre** : l'enseignement donne une connaissance solide de la mise en œuvre des technologies et des équipements et des supports (ainsi que de l'environnement économique et juridique pour l'option gestion de la production).

Stages

En formation initiale, 8 à 10 semaines de stage en milieu professionnel complètent la formation.

Poursuites d'études

Le BTS est conçu pour permettre une insertion directe dans la vie active. Il est cependant possible de compléter cette formation, avec un bon dossier scolaire, par :

- **Une école spécialisée. Exemples :**
 - Diplôme de l'Ecole nationale supérieure des métiers de l'image et du son (FEMIS) (75) spécialisation production ;
 - Diplôme de l'Ecole nationale supérieure Louis Lumière (93) section cinéma ;Elles sont accessibles sur concours. Les candidats sont nombreux et la sélection sévère.
- **Une licence professionnelle. Exemples :**
 - Métiers de la post-production image et son, UPJV Amiens (80) ;
 - Gestion de la production audiovisuelle, L'école de l'image Les Gobelins, Université Paris-Est Marne-la-Vallée (77) ;
 - Gestion de la production audiovisuelle, multimédia et événementielle, IUT de Rennes (35) ;
 - Journalisme audiovisuel : production de magazines télévisés, IUT de Nice site de Cannes (06).

- **Une licence. Exemple :**

- Licence mention Arts du spectacle parcours Etudes cinématographiques, à l'UPJV Amiens.

Poursuites d'études possibles dans l'académie d'Amiens : consultez nos guides post-bac ou bac+2 sur www.onisep.fr/amiens.

Où se former dans l'académie d'Amiens ?

- **En lycée public :**
 - Lycée Henri Martin, Saint-Quentin (02).

en savoir +

- www.onisep.fr et www.onisep.fr/amiens

Consultez les documents de l'ONISEP :
En ligne sur www.onisep.fr/amiens : Guides « Entrer dans le sup - Après le bac », «Après le bac pro», «Après un bac+2».

Au CDI de votre établissement, au centre d'information et d'orientation (CIO) ou en vente sur www.onisep.fr :

- Dossiers « Après le bac », « Quels métiers demain ? », « Les études d'art » ; « Entreprendre » ;
- Parcours « Les métiers du cinéma » ;
- Pourquoi pas moi ? « Les médias audiovisuels ».

N'hésitez pas à rencontrer un ou une psychologue de l'Éducation nationale.